



1 ÈRE COMPAGNIE DE TIR À L'ARC D'ANNEMASSE

Siège social : Maison des sports
14, Rue Henri Barbusse
74100, ANNEMASSE
www.arc-annemasse.fr

**Samedi 4 & Dimanche 5
Décembre 2021**

Invitation au concours sélectif aux championnats nationaux en salle et concours *débutants*
du dimanche matin

Lieu : Collège J. Prévert 22, Rue de l'industrie 74240 GAILLARD
Par l'autoroute : Direction Vallard Genève, sortie GAILLARD

Inscriptions :

Poussins à Cadets : 7 € | 12 € les 2 départs
Junior à Senior 3 : 10 € | 18 € les 2 départs

Le club se réserve le droit de modifier le rythme de tir, d'annuler un départ voire l'intégralité du concours selon le nombre d'archers inscrits.

Arbitres : G. Pierret, G. Decreuse, F Cervo, B.Laureau et JP Meynard

Horaires (rythme AB/CD)	Samedi Après- Midi CRJ*	Samedi Soir	Dimanche matin Concours Jeunes et débutants	Dimanche Après- Midi
Ouverture Du Greffe	12h30	17h	8h45	12h45
Échauffement	13h-13h30	17h30-18h	9h15-9h35	13h15-13h45
Début Des Tirs	13h30	18h	9h35	13h45
Fin des tirs	16h45	21h	11h30	16h30

BLASONS :

	Arc nu, Arc Chasse, Arc droit	Arc classique	Arc à poulies
60cm	Minime, Cadet	Benjamin, Minime	
40cm	Junior, S1, S2, S3	Cadet, Junior, S1, S2, S3	
Tri spot		Sur demande à l'inscription	Cadet, Junior, S1, S2, S3

*Pour la CRJ (Coupe régionale jeune) les places seront réservées jusqu'à 10 jours avant la compétition. Passé ce délai la compétition est ouverte à toutes les catégories

Document d'inscription :

[Je m'inscris](#) ou par mail : communication@arc-annemasse.fr

CONCOURS DEBUTANTS

Le concours de dimanche matin est réservé aux débutants
Poussin : **80cm à 10m**, Benjamin et minimes : **80cm à 15m**, Cadet **60cm à 15m**,
Junior et adultes **60 cm ou 40cm à 15m**, Poulies **60cm ou 40cm à 15m**
Pour plus de précisions : Retrouvez le règlement via ce lien :

[Règlement Débutant du CD 74](#)

[Je m'inscris](#) ou par mail : communication@arc-annemasse.fr

FORMALITES :

- Attestation de licence 2021/2022 papier ou dématérialisé avec photo ou sans photo mais avec pièce d'identité.
- Tenue blanche, de club ou de sponsor et chaussures de sport exigées.
 - o Sur le podium : tenue blanche ou de club.

Formalités spécifiques liées à la crise sanitaire :

- **Le Pass'Sanitaire est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 12 ans et deux mois, y compris pour les accompagnateurs et les visiteurs.**
- **Les gestes barrières doivent être respectés.**
- **Ces informations sont données à la date de parution de ce mandat et sont susceptibles d'évoluer.**

A la buvette : sandwiches, hot dog, boissons, café etc...

Aucune modification ne sera acceptée le jour de la compétition.



ANNEMASSE

à vivre ensemble